



Dossier suivi par : Doris Fadi  
tel : 247-82513

Réf.: 824/16

**Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement**

**LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 17 février 2017

**Objet :** Pétition n° 331 – Méi ee strengt Déiereschutzgesetz

Monsieur le Ministre,

En me référant à vos courriers des 6 octobre et 16 décembre 2016 ayant trait au sujet émarginé, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après la prise de position du Gouvernement que je vous prie de bien vouloir continuer à la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés.

En ce qui concerne la pétition n° 331 – Méi ee strengt Déiereschutzgesetz, un projet de loi qui tient compte des revendications des pétitionnaires a été déposé à la Chambre des Députés le 24 mai 2016 (doc. parlementaire n° 6994). Le Conseil d'Etat émettra son avis dans les prochaines semaines.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la  
Protection des consommateurs,

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 191	SCL:
Entré le: 20 FEV. 2017 PET 331 + 354 + 605	
CE:	CHD:
A traiter par: Sandy	
Copie à:	

Fernand ETGEN